

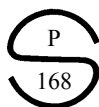
Admission à la vérification d'instruments de mesure pour la circulation routière

du 22 mai 2007

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 16, al. 1, de l'ordonnance du 15 février 2006 sur les instruments de mesure, nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Berne-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Vitronic GmbH, Wiesbaden (D)

Requérant: Vitronic GmbH, Wiesbaden (D)



Surveillance photographique de la circulation aux feux rouges avec mesure cinémométrique avec caméra numérique et transmission de données numérique.

Type: PoliScan Evidence

Se composant de:

- Système cinémométrique HEY01Feig avec détecteur de boucles à induction HEY01Feig VEKS20
- Unité de centrale PoliScan Evidence
- Caméra numérique Vicam hd4
- Flash et alimentation

22 mai 2007

Office fédéral de métrologie:

Le directeur, Wolfgang Schwitz